



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2018 - 2019

EXÉCUTIF

Constance Hudak, présidente
613 761-9419, 819 671-3094

Alain Mercier, vice président
819 671-4899

Jens Urban, secrétaire
819 671-8660,
613 986-9569 (c)

Jeff Hannah, trésorier
819 671-7884

REPRÉSENTANTS DES LACS

BARNES

Clayton Devine
613 841-5950, 819 671-0672

Flamur Canaj
613 823-6645

BATAILLE

Elaine Carisse
819 671-6756

Luc Fournier
613 742-8134, 613 295-1289 (c)
613 998-4472 (bureau)

Shane Livingstone
613 526-3354, 819 671-6582

John Smart
613 232-3063, 819 671-5444

CHEVREUIL vacant

CORRIGAN

Paul Chedore
613 724-7590

DES ÉPINETTES

Doug Holden
819 671-9654

LOUISE

André Cossette
613 824-5695, 613 619-0520 (c)

MASKINONGÉ vacant

RHÉAUME

Richard Legault
613 233-4199, 819 671-5133
1 239 772-7212
(mi-novembre à mi-avril)

Laurent Roy
819 671-3697, 819 360-5157 (c)

John Smith
819 671-1849

TRUITE

Chris Hemmingway
819 671-8084

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



L'hiver dernier a été très long avec des chutes de neige record. En conséquence, notre printemps a été problématique – les effondrements de routes sur le Chêne Rouge et des dommages mineurs aux routes ici et là. Cependant, quand je pense aux inondations importantes le long des rivières Gatineau et des Outaouais, le niveau de perturbation auquel nous avons dû faire face sur nos neuf lacs était effectivement mineur. Un grand merci à l'équipe des travaux publics de la municipalité pour la rapidité avec laquelle elle a réouvert nos routes où il y a eu des affaissements et des inondations. Au moment où j'écris ce message, le temps chaud de l'été n'est pas encore arrivé, mais les mouches noires, oui. Aussi terribles qu'elles soient, j'ai vu des jardiniers travailler et cultiver des « bars à salade » pour nos cerfs, et des pêcheurs à la ligne pour les truites insaisissables. Nous sommes des gens résilients et nous serons prêts pour l'été quand il viendra !

Les analyses de transparence et de phosphore de l'eau ont eu lieu juste après la fonte des glaces et les résultats sont revenus du laboratoire. Il n'y a pas de changements majeurs à signaler, ce qui est excellent ; ces résultats peuvent être consultés sur notre site Web comme toujours. Les bénévoles feront des tests de dépistage d'*E-coli* à la fin juillet ou au début d'août lorsque les températures vraiment chaudes auront atteint leur point culminant.

Les bénévoles ont également commencé à planifier notre régates et notre barbecue, qui auront lieu le 3 août, un événement toujours amusant pour les enfants, avec des compétitions de natation, de navigation de plaisance et des prix. Les années précédentes, nous avons terminé la soirée avec un « rôti de sanglier », mais nous avons remarqué une baisse de la fréquentation, avec le résultat « trop de sanglier et pas assez de monde ». Le menu de cette année sera « Double D » : Réduit et délicieux. Tenez-vous prêt à recevoir plus d'informations à l'approche de l'évènement. Nous ferons également appel à des volontaires pour aider à la fois à la régates et au festin « DD ». S'il vous plaît répondez à l'appel – c'est une excellente façon de rencontrer vos voisins des lacs avoisinants.

Enfin et surtout, je rappelle à tous notre Assemblée générale annuelle du 21 juillet, à la bibliothèque (beau temps, mauvais temps) en face du Marché Richelieu. Notre maire, M. Jacques Laurin, et notre conseiller, M. Claude Bergeron, seront tous deux présents. Ils sont de grands partisans de l'Association et sont impatients de répondre aux questions de chacun d'entre vous, de parler des nouvelles et des événements dans la municipalité.

Au nom de l'Association PSLL, je vous souhaite le meilleur pour la saison 2019 ! – **Constance Hudak**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Nous espérons vous voir à l'Assemblée générale annuelle, le dimanche 21 juillet 2019 à 09h30 (beau temps, mauvais temps). Venez rejoindre vos voisins et amis du lac à la bibliothèque municipale de Val-des-Monts (17, chemin du Manoir) dans la salle J.A. Perkins, située dans le complexe municipal directement en face du Marché Richelieu dans le village. L'Association vous offrira un léger goûter/rafraîchissements immédiatement après l'AGA.

Vous devez être membre de PSLL pour voter ! Pour aider à accélérer l'inscription des membres et le processus de réception, s'il vous plaît, soit : i) suivre le processus d'adhésion et de paiement en ligne à www.pssl.ca, ou ii) de retourner le formulaire d'adhésion sur papier (à la page 16 de ce bulletin) complété et accompagné de votre chèque par la poste. Vous pouvez également vous inscrire sur place avant le début de la réunion.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018 - 2019

EXÉCUTIF

Constance Hudak, présidente
Alain Mercier, vice président
Jens Urban, secrétaire
Jeff Hannah, trésorier

COMMUNICATIONS

Constance Hudak, présidente
Luc Fournier | Cynthia Hamady | Odette Surch

ENVIRONNEMENT

Chris Hemmingway et Doug Holden, co-présidents
Paul Chedore | André Cossette | Richard Legault
Shane Livingstone | John Smith

ADHÉSION ET MEMBRIÉTÉ

Clayton Devine | Laurent Roy | John Smart

TITRES DE PROPRIÉTÉS ET LITIGES

Laurent Roy, président
David Hodgkin | John Smart

RÉCRÉATION ET ACTIVITÉS SOCIALES

Elaine Carisse | Jeff Hannah | Richard Legault
Jens Urban

FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS (FLVDM)

Alain Mercier | Chris Hemmingway, suppléant

MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL



Chers concitoyens et concitoyennes
du domaine Perkins-sur-le-lac,

Tout d'abord, j'aimerais vous souhaiter une bonne saison estivale qui, espérons-le, nous remontera le moral après ce long hiver de six mois. Comme vous le savez, notre municipalité et plusieurs autres au Québec et en Ontario ont été touchées par la crue des eaux causée par la fonte des neiges et les fortes pluies. Jusqu'à 31 chemins ont été fermés et au moment d'écrire ces lignes, certains chemins et un pont étaient encore fermés, n'ayant pas encore été jugés sécuritaires.

Le chemin du Chêne Rouge a également subi les contrecoups de mère Nature et des travaux seront effectués pour le réparer. À la suite des inondations, nos services, et particulièrement le service des travaux publics, ont été particulièrement surchargés, ce qui a entraîné un retard assez important des travaux normalement effectués à cette période de l'année.

Plusieurs d'entre vous ont répondu à l'appel d'aide visant à recruter des bénévoles pour remplir des sacs de sable destinés aux sinistrés. Au nom de la municipalité et des sinistrés, je vous remercie chaleureusement de votre aide. Environ 14 000 sacs de sable ont été remplis.

Sur un autre sujet, le résultat du programme de compostage à domicile est fort encourageant et place la municipalité en bonne position pour réduire de 40 pourcent les matières résiduelles destinées aux sites d'enfouissement. Les autres municipalités de la MRC des Collines souhaitent maintenant utiliser notre programme de compostage, car les options qu'elles ont choisies ne se sont pas avérées très concluantes. Bien qu'il y ait eu une certaine résistance quant à l'élimination des matières à composter, les gens se sont adaptés, comme l'illustrent les résultats obtenus. Cependant, une analyse démontre que les vacanciers pourraient faire encore mieux. Je vous invite donc à utiliser vos composteurs et vos bacs de recyclage le plus souvent possible. Ensemble, nous parviendrons à atteindre les objectifs imposés par le gouvernement provincial.

Le Service de l'Environnement et de l'Urbanisme mène actuellement un projet pilote qui permettra de diminuer la quantité de matières résiduelles. Le « bio-digesteur » transforme les déchets alimentaires en composants naturels, c'est-à-dire en eau, en dioxyde de carbone et en résidus négligeables. L'unité extérieure, qui est chauffée par le soleil, accepte tous les déchets alimentaires y compris la viande, le poisson, les os, les arêtes, les produits laitiers, les légumes et les fruits. Pour en savoir davantage sur le biodigesteur, consultez le site www.compostec.ca/francais.html. De plus amples renseignements à ce sujet vous seront communiqués dans les semaines à venir.

Poursuivons avec quelques bonnes nouvelles. L'an dernier, notre service d'incendie a commencé à offrir un service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 avec des pompiers en fonction, ce qui a eu pour effet de réduire le temps de réponse de moitié. Ce nouveau service devrait éventuellement vous permettre d'épargner un peu sur vos frais d'assurance. De plus, les pompiers de la caserne no 2 sont maintenant installés dans leur nouvelle caserne, qui est située à côté de l'hôtel de ville. Les travaux de rénovation de l'hôtel de ville sont également terminés. Les travaux de terrassement extérieur devraient se terminer sous peu et l'inauguration officielle de l'hôtel de ville et de la nouvelle caserne nord est prévue pour l'automne. Les travaux de la caserne sud, qui sera située sur le chemin Saint-Joseph non loin à l'est de l'église de Perkins, vont être entamés.

J'aimerais conclure en vous rassurant au sujet de taux d'endettement de la municipalité. Ce dernier est inférieur à la moyenne et la santé financière de la municipalité est très bonne. Au plaisir de vous voir lors des festivités de l'Association.

– **Claude Bergeron, conseiller du district no 3, municipalité de Val-des-Monts**



Mode d'été
classique !



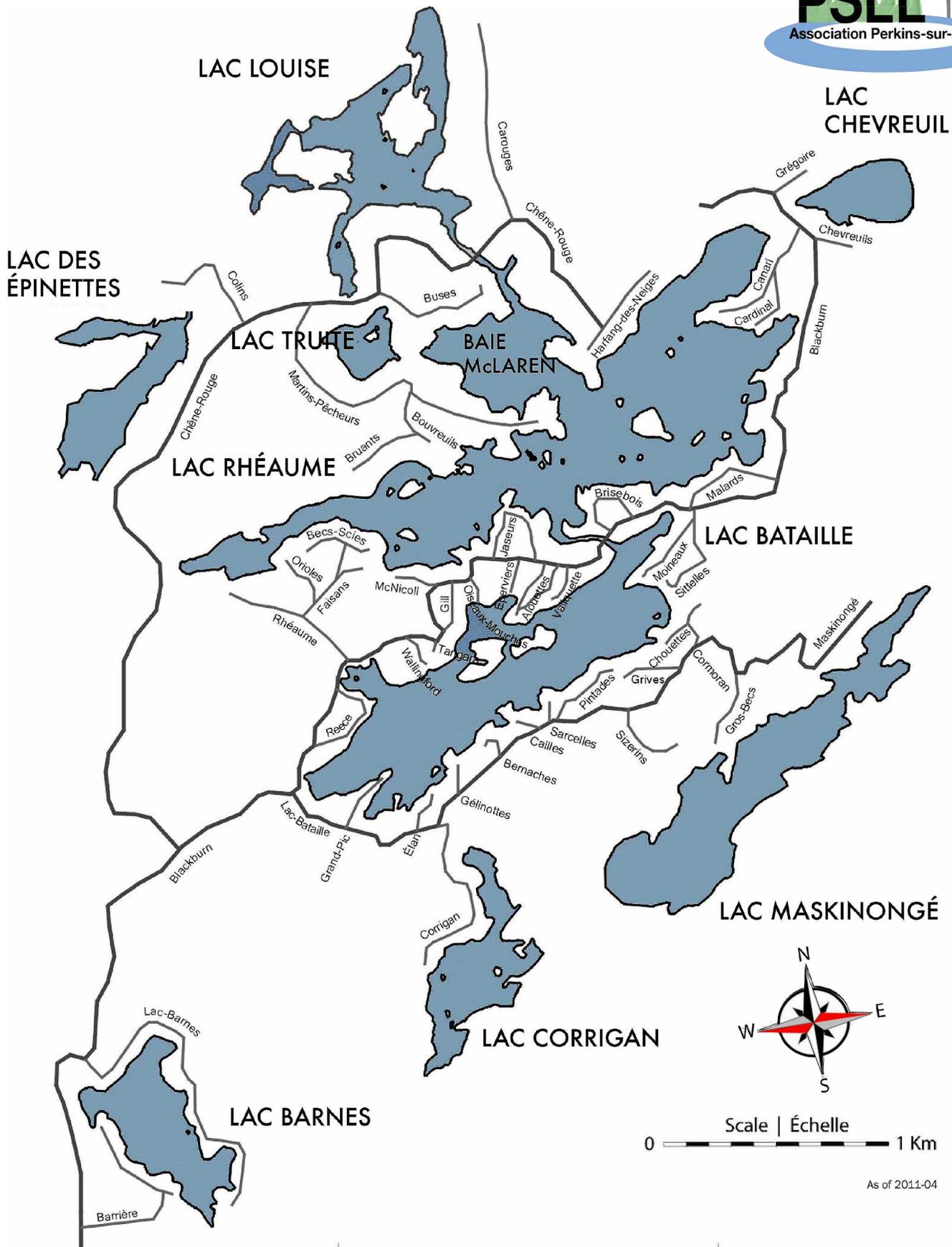
Pour 2019 la PSLL répète l'offre de son sigle sur des casquettes et T-shirts avec un choix de couleurs :

T-shirts (S, M, L de femmes en rose ou gris ;
S, M, L, XL, XXL des hommes dans le sable ou or) et
Casquettes (une taille en gris, bleu foncé ou blanc). Et
toujours seulement 15 \$ chacun.

Disponible aux événements de
PSLL ou contactez Jens Urban par
téléphone au 819 671-8660 ou
par courriel au info@psll.ca.



Pour voir les couleurs disponibles, aller sur le site Web de
l'Association, [www.psll.ca/new-blog-1/2015/3/15/
t-shirts-et-casquettes-t-shirts-and-ball-caps](http://www.psll.ca/new-blog-1/2015/3/15/t-shirts-et-casquettes-t-shirts-and-ball-caps).



As of 2011-04

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

ANIMAUX / OISEAUX

CASTORS

- Mario Boucher (trappage en saison)819 210-9840

OISEAUX

- Centre de soin des oiseaux sauvages613 828-2849

CHIENS ET AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES

- Outaouais SPCA (licences et services)819 243-2004
- Les plaintes (concernant les animaux domestiques)819 205-2908

AUTRES ANIMAUX (OURS, ETC.)

- Protection de la faune : MNR Qc819 246-1910
- SOS Braconnage - 24 h : MNR Qc1 800 463-2191 (permis de chasse et pêche et règlements; également pour signaler le braconnage, les oiseaux ou les rats laveurs morts)

BOÎTES POSTALES

- Postes Canada1 866 607-6301

FEU

- **URGENCE** **911**

JOURNAUX

- Ottawa Citizen (abonnements)613 596-1950
- Le Droit613 562-0222
- Journal L'Envol819 671-1502

LAC BATAILLE RAMPE D'ACCÈS

PORTE D'ACCÈS

(avis de 24 hres)

- Clayton819 671-0672
- David613 454-8241
- Elaine819 671-6756
- John819 671-1849
- Linda819 671-7417
- Mike819 671-5031
- Thérèse et Denis613 699-4023

ORGANISATIONS

- Association Perkins-sur-le-lac
Voir les coordonnées à la page 1 de ce bulletin
- Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM)
Stéphanie Milot, coordonnatrice
federationlacsvaldesmonts@gmail.com/ www.federationdeslacs.ca

POLICE (MRC DES-COLLINES)

- **URGENCE** **911**
- Appels non urgents1 819 459-9911
gratuit : 1 888 459-9911
(pour les rapports de la navigation dangereuse, le bruit, d'autres perturbations, etc.)
- Informations1 819 459-2422
gratuit : 1 877 459-2422

ROUTES

MUNICIPALES (voir ci-dessous Municipalité de Val-des-Monts)

PRIVÉS (contactez votre représentant du comité de route locale) :

- chemin du lac Barnes, Rita Legault819 671-0672
- chemin de la Barrière, Flamur Canaj613 823-6645
- chemins des Moineaux/des Sittelles, John Smart
jsmart@rogers.com, 819 671-0061 (chalet), 613 232-3063
- chemin Pintades, vacant
- chemin Rhéaume Nord, Daryl Neve819 671-1392
- chemin Rhéaume Ouest, David Hodgkin819 671-0249

SANTÉ

- **URGENCE** **911**
- **INFOS SANTÉ QUÉBEC** **811**
- **ANTIPOISON DU QUÉBEC** **1 800 463-5060**

CLINIQUE (ouverte 24h/7 pour les urgences)

- Centre de Santé Clinique de Val-des-Monts819 459-1112
1884, rte du Carrefour, poste 775 ; gratuit : 1 877 459-1112

HÔPITAUX

- Gatineau819 966-6100
- Hull819 966-6200
- Wakefield819 459-1112
gratuit : 1 877 459-1112

SERVICES

HYDRO QUÉBEC

- Panne de courant1 800 790-2424
- Service à la clientèle1 888 385-7252

TÉLÉPHONE

- Bell services à la clientèle310-7070
(pour tous services y compris téléphone défectueux, débranchement, etc.)

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

www.val-des-monts.net | 819 457-9400

1, route du Carrefour, Val-des-Monts (QC) J8N 4E9

Consultez le site Web pour les heures d'ouverture

ÉLUS

- Le maire, Jacques Laurin 819 457-9400
courriel : jacqueslaurin@val-des-monts.net poste 2208
- Conseiller, Claude Bergeron819 671-0501
courriel : claudebergeron@val-des-monts.net (c) : 819 962-4638

MUNICIPALITÉ NUMÉRO PRINCIPAL819 457-9400

- Réception / Informations générales choisir 0
- Plaintes concernant les conditions de la route, de l'environnement, des déchets, des animaux, ou des informations sur recyclage ou ramassage des ordures choisir 1
- Environnement et urbanisme choisir 2
- Travaux publics choisir 3
- Finances choisir 4
- Activités communautaires et sportives choisir 5
- Sécurité incendie choisir 6
- Administration choisir 7

À L'INTÉRIEUR

| | |
|---|----|
| MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE..... | 1 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2018 - 2019..... | 1 |
| ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE..... | 1 |
| MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL..... | 2 |
| COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018 - 2019..... | 2 |
| MARCHANDISES AVEC LOGO DE PSLI..... | 2 |
| CARTE DES ROUTES DE PSLI..... | 3 |
| NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES..... | 4 |
| CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2019 - 2020..... | 5 |
| ÉVÉNEMENTS SOCIAUX DE PSLI 2018 - 2109..... | 6 |
| INFORMATIONS NAUTIQUES | |
| CARTE DES EAUX NAVIGABLES..... | 7 |
| ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX.... | 7 |
| ATTENTION : CONDUCTEURS D'EMBARCATION..... | 8 |
| « WAKE BOATS »..... | 8 |
| INFORMATIONS SUR LA PÊCHE..... | 8 |
| DÉGEL DU LAC RHÉAUME..... | 9 |
| JEU-QUESTIONNAIRE RAPIDE : « LUNE BLEUE »..... | 10 |
| « SUR LA ROUTE » AVEC PSLI..... | 10 |
| PERLES CACHÉES DE VAL-DES-MONTS..... | 11 |
| LA FRIPERIE À PERKINS..... | 11 |
| ENVIRONNEMENT..... | 12 |
| DÉCLARATION DES ESPÈCES..... | 12 |
| COLLECTE DE DÉCHETS..... | 12 |
| REGLÈMENTS MUNICIPAUX..... | 13 |
| FAITS SUR LE HUARD PLONGEUR..... | 13 |
| ANNONCES PUBLICITAIRES..... | 14 |
| ANNONCES PUBLICITAIRES..... | 15 |
| RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHÉSION..... | 15 |
| FORMULAIRE D'ADHÉSION..... | 16 |
| AVIS DE CONVOCATION AGA..... | 17 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION PSLI..... | 18 |

Le Bulletin PSLI est publié une fois par an en juin avant l'assemblée générale annuelle. Les articles sont les bienvenus. Le contenu peut être modifié pour plus de clarté et de longueur.

S'il vous plaît adresser toute correspondance à :
editor.pslnews@gmail.com

Pour les demandes de publicité s'il vous plaît contacter :
Jens Urban, 819 671-8660 ou info@psli.ca

CALENDRIER DES ACTIVITÉS PSLI 2019-2020

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION PSLI

le DIMANCHE 21 JUILLET | 09h30 à 12h30

Bibliothèque municipale de Val-des-Monts, 17, chemin du Manoir, salle J.A. Perkins, Val-des-Monts (QC) J8N 7E8 Léger goûter après la réunion.

la 8^{ème} RÉGATE ANNUELLE ET FESTIN « DOUBLE D »

le DIMANCHE 3 AOÛT | 14h00 à 18h00

plage du lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9

Courses nautiques : natation, pédalos, kayaks et canoës. Musique !

14h00 à 15h00 : Natation et courses de pédalos

15h00h à 16h00 : Course de canoës et kayaks

16h00 : Festin « Double D »

Apportez vos chaises, vaisselle, coutellerie, verres, breuvages, assiettes à dessert et collations. Le partage est suggéré ! Vos dons nous aiderons à couvrir les dépenses. On vous suggère de venir par voie marine.

Pour plus d'information communiquez avec Jens Urban au 819 671-8660 ou jensurban@gmail.com. NOUS AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR CETTE ACTIVITÉ ! Communiquez avec Jens au 819 671-8660.

ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE le SAMEDI 31 AOÛT | 17h00 à 22h00

plage du lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9

Pour tous les membres de PSLI. Épluchette, BBQ hot-dogs (viande et légumes).

Boissons disponibles pour une somme modique. Apportez vos chaises, breuvages

et collations. Voir les détails sur le site Web de l'Association www.psl.ca. NOUS

AVONS BESOIN DE BÉNÉVOLES POUR CET ÉVÈNEMENT ! Communiquez avec

Jens au 819 671-8660.

AUTRES ÉVÈNEMENTS :

CÉLÉBRATIONS DE LA FÊTE DU CANADA 2019

AU LAC BARNES

le SAMEDI 29 JUIN | Toute la Journée

72, chemin du lac Barnes, Val-des-Monts (QC) J8N 6E4

Rita Legault et Clayton Devine, hôtes

11h00 : Défilé de flottilles, | 13h00 : Kayak, planche à pagaie et courses de natation | Plus tard : Musique avec DJ et Karaoke | Sunset : Feux d'artifice

Célébrons en musique le 152^e du Canada accompagnés de feux d'artifice et

d'amusement. Apportez vos chaises, collations et breuvages. Vos dons nous

aiderons à couvrir les dépenses. Pour plus de détails communiquez avec

Clayton ou Rita à cwd12311@outlook.com.

FILMS ET CONCERTS GRATUITS EN PLEIN AIR

Différentes dates en juillet et août | dans divers parcs de Val-des-Monts

Commandités par la municipalité de Val-des-Monts. Pour plus de détails voir la

publication *Val-des-Monts en Bref*, page 25, sur le site Web de Val-des-Monts,

www.val-des-monts.net.

la 65^{ème} FOIRE DE POLTIMORE

du 23 au 25 AOÛT | 2740, route Principale

Amusement pour toute la famille ! Pour plus de détails, voir www.poltimorefair.com.

LE TOURNOI DE CURLING 2020 AU LAC BARNES

72, chemin du lac Barnes, Val-des-Monts (QC) J8N 6E4

Date, Heure à venir | Rita Legault et Clayton Devine, hôtes

Pour plus de détails communiquez avec Clayton ou Rita à cwd12311@outlook.com.

RÉCAPITULONS LES ÉVÉNEMENTS SOCIAUX 2018 - 2109

Depuis que nous avons commencé à organiser des événements annuels pour le 50e anniversaire de la PSL en 2012, nous avons le sentiment que nous allons créer quelque chose qui allait devenir une tradition sous une forme ou une autre. Sans vouloir nous enlever notre mission première qui est de protéger et d'améliorer le milieu écologique de notre quartier, nous aimons aussi voir nos voisins à une ou plusieurs de nos activités sociales annuelles.

Les rencontres 2018 - 2019 ont été une fois de plus un grand succès, car nos anciens et nouveaux membres ont profité de l'occasion pour se rencontrer et partager quelques moments de plaisir.

En 2018, les membres du lac Barnes nous ont invités à célébrer la fête du Canada au début du mois de juillet avec leur traditionnel grand feu d'artifice sur la plage, présenté comme d'habitude par Rita et Clayton à leur chalet du lac Barnes. Comme chaque année, le spectacle a été extraordinaire, car les familles ont célébré notre fête nationale et ont réfléchi sur notre richesse collective dans l'amitié et le sens de la communauté.

Notre plus grand événement annuel, la régates d'une journée et le rôti de porc, a eu lieu au lac Bataille pendant la longue fin de semaine d'août. Encore une fois, des résidents du domaine PSL ont participé à des courses de kayak, de canot et de pédalo, ainsi qu'à des concours de natation pour tous les âges. Les participants enthousiastes – les coureurs et leurs partisans – se sont bien amusés et ont fait de nouvelles connaissances tout en partageant un repas « gourmet » – un cochon rôti entier et de la nourriture en quantité pour tous. Cette année, l'événement prendra la forme d'un BBQ, puisqu'il s'agit toujours d'un grand événement organisé par quelques bénévoles.

Nous avons terminé la saison estivale avec une épluchette de blé d'inde à la plage du lac Bataille. Il y avait, bien sûr, beaucoup de maïs, mais aussi des hot dogs et un feu de camp. Beaucoup se sont encore une fois joints à la fête, et il ne restait certainement plus beaucoup de maïs à la fin de la journée !



Pleins feux sur les photos : Fête du Canada 2018 célébrée au lac Barnes La journée de célébration comprenait un défilé de flottilles, de la musique et un feu d'artifice spectaculaire. Photo : Terry Milewski

L'Association du lac Barnes a pris en charge l'organisation du tournoi de curling cette année et, par une belle journée de février, les équipes de curling - et leurs fidèles partisans se sont rendus chez Rita et Clayton's lac Barnes pour participer au tournoi de curling de 2019 sur le lac Barnes. La journée a été remplie de jeux animés et les participants se sont retrouvés sur la veranda afin de déguster de la nourriture et des boissons chaudes.

Encore une fois, merci à tous les bénévoles qui rendent ces événements possibles. Cette année, nous continuerons avec la Régate et l'épluchette de blé d'inde comme d'habitude, et les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus !

Alors que la saison 2019 bat déjà son plein, n'oubliez pas de consulter notre calendrier d'activités dans ce bulletin afin de connaître les événements à venir. Des mises à jour et des détails sont également disponibles sur le site Web de l'Association, www.psl.ca, sur les panneaux d'information ou en communiquant avec Jens Urban au 613 986-9569. On se voit là-bas !

Pleins feux sur les photos : 7e Régate annuelle et BBQ 2018 de PSL à la plage du lac Bataille



Une journée spectaculaire de courses, de divertissement, de bonne cuisine et de camaraderie, où tout le monde était gagnant !



Photos : Jens Urban, Constance Hudak et Leo Constantinou

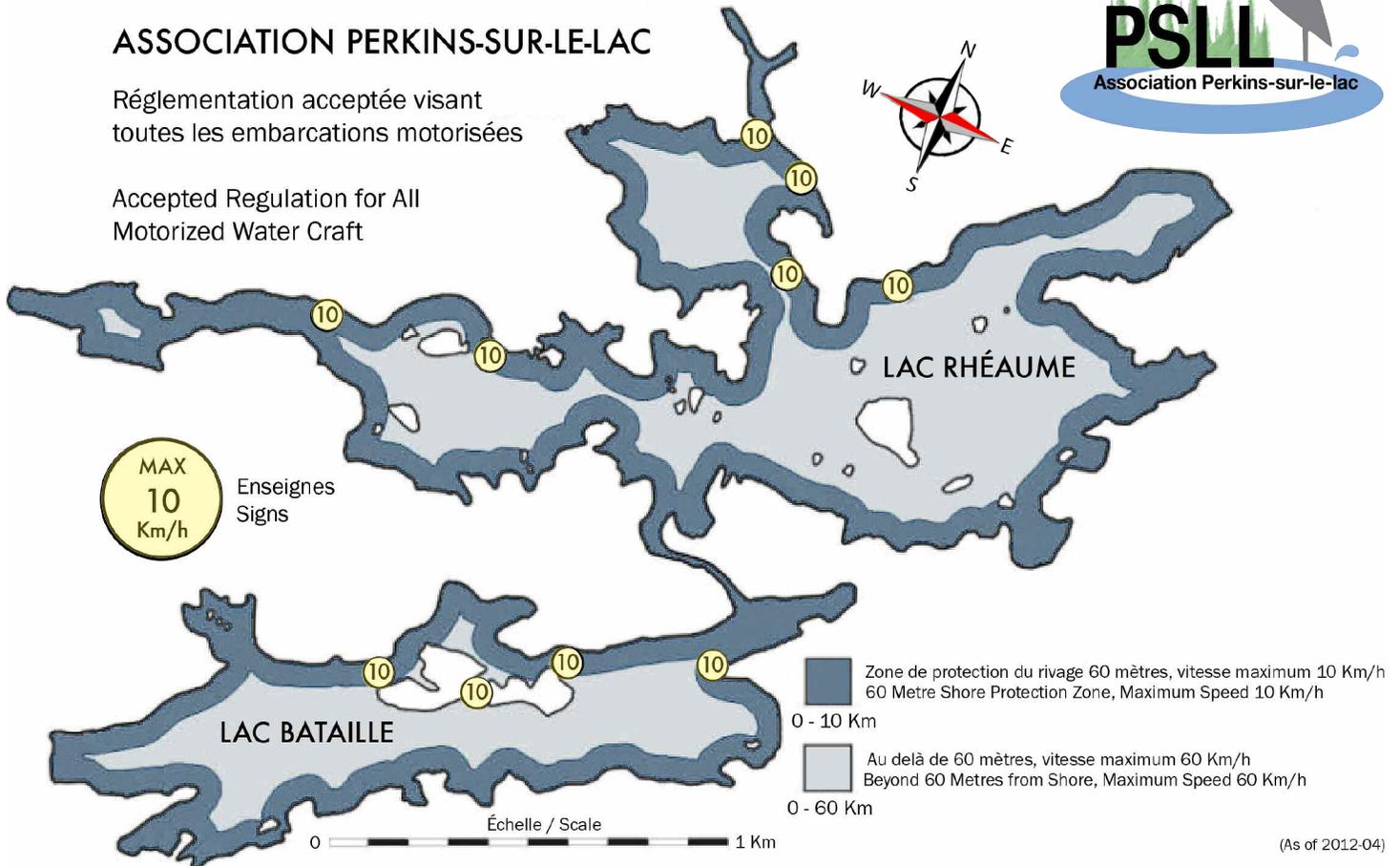




ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

Réglementation acceptée visant toutes les embarcations motorisées

Accepted Regulation for All Motorized Water Craft



(As of 2012-04)

ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX AU LAC BATAILLE

Tous les neuf (9) lacs sur le domaine sont privés et ne sont pas accessibles au grand public. Par conséquent, l'accès à la rampe de la plage du lac Bataille est fermé durant l'année. Toutefois, des bénévoles sont disponibles pour ouvrir la barrière durant la session de la pêche du 26 avril au 15 septembre 2019. Ces bénévoles vérifieront votre droit d'accès à la rampe en se basant sur la preuve du paiement de votre cotisation. Veuillez noter que seulement les membres des lacs Bataille et Rhéaume ainsi que les plaisanciers du lac Barnes ayant des droits acquis sont autorisés à utiliser la rampe de lancement à ce site.

Si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir durant cette période, s.v.p. appeler une des personnes énumérées ci-dessous, veuillez vérifier l'aide-mémoire suivant.

- Faites vos démarches 24 heures à l'avance.
- Il n'y a pas de frais pour les membres en règle.
- Si vous n'êtes pas un membre en règle de PSLL, vous devez payer la somme de 45 \$ – le coût des frais d'adhésion annuels. Le paiement peut être payé en argent comptant ou par chèque (à l'ordre de Association PSLL) et présenté au bénévole de la barrière.
- Les propriétaires qui louent leur chalet doivent avoir payé leurs frais d'adhésion à PSLL au préalable pour donner aux locataires (qui ont un bateau) l'accès à la rampe de lancement.
- Les motomarines et les bateaux à vague ne sont pas acceptés à la rampe de lancement.
- Vérifiez et videz l'eau de la cale de votre embarcation AVANT votre arrivée au lac et loin des plans d'eau. Vous pourriez contaminer l'eau du lac avec une variété d'organismes indésirables (tels que les myriophylles).

Les bénévoles suivants ont une clé :

Clayton: 819 671-0672 | David: 613 454-8241 | Elaine: 819 671-6756 | John: 819 671-1849
Linda: 819 671-7417 | Mike: 819 671-5031 | Thérèse et Denis: 613 699-4023

ATTENTION : CONDUCTEURS D'EMBARCATIONS

Il y a beaucoup de plaisir associé à la natation, la pêche, au ski nautique, aux tubes, et à l'utilisation de nos lacs et nos berges pour toutes sortes de sports et des loisirs en toute sécurité. L'Association PSLI favorise la sécurité des plaisanciers et autres utilisateurs de nos lacs, et les défenseurs de la protection de l'environnement aquatique et le littoral. S'il vous plaît réduisez votre vitesse à proximité de nageurs et obéissez aux règlements lorsque vous rencontrez ou dépassez d'autres embarcations, y compris des voiliers, canots, kayaks et planches à voile.

Rappelez-vous, tout le monde à bord de votre embarcation de plaisance doit avoir – et devrait porter – un dispositif de flottaison homologué au Canada et de taille appropriée (soit un gilet de sauvetage ou vêtement de flottaison individuel) qui est en bon état.

Les bateaux à vague et les embarcations personnelles n'auront pas accès à la rampe de bateaux. Cette interdiction est en aucun cas destinée à restreindre ou limiter la navigation de plaisance, qui a été une caractéristique de nos trois plus grands lacs. La navigation de plaisance est bienvenue et on rappelle aux pilotes d'être courtois, respectueux de l'environnement, du droit de passage, et obéir à des zones de vitesse affichées le long de nos lacs.

Pour plus d'informations : www.psl.ca/boating-safety.



« Wake Boats » : Du plaisir pour quelques-uns mais des dommages pour tous

Les embarcations de type « wake boat » sont de plus en plus problématiques pour les voies navigables partout en Amérique du Nord. Une recherche rapide sur Google permet d'obtenir une série d'articles sur leurs impacts négatifs et les tentatives de les contrôler. Ici, au sein des lacs PSLI, nous retrouvons seulement quelques-unes de ces embarcations et elles ne sont pas autorisées à utiliser la rampe de mise à l'eau de l'Association au lac Bataille.

Les « wake boats » sont essentiellement des bateaux creux avec une vessie – la vessie est remplie de 1 500 à 2 000 lb d'eau pour faire descendre le bateau dans l'eau. De plus, la gamme de puissance de ces bateaux est similaire à celle des camions à semi-remorque Volvo. Cette combinaison de poids et de puissance crée des vagues qui peuvent atteindre un mètre de haut même à des vitesses modestes et il faut plus de 150 mètres de chaque côté du bateau pour que les vagues se dissipent. Amusant pour le skieur, mais très dommageable pour tous les autres.

Sur les plans d'eau comme les Grands lacs, où l'étendue et la distance ne sont pas un problème, les bateaux « wake boat » sont moins problématiques. Sur des lacs comme les nôtres, ils sont extrêmement destructeurs. Les vagues qui se forment s'enfoncent dans les rives et causent une érosion importante – une érosion qui aurait autrement pris des décennies. De plus, les zones de nidification de nos huards sont menacées en raison des dommages subis par les rives. De plus, les quais flottants sont endommagés et il y a eu des cas où des personnes assises ou debout sur les quais ont été renversées. Les effets d'hyper-ondes perturbent également les fonds des lac et ont tendance à maintenir l'agitation des eaux du lac, ce qui met en péril l'équilibre aquatique naturel.

Existe-t-il une solution « juridique » ? Est-il possible d'établir des règlements pour contrôler les bateaux de type « wake boat » et les endroits où ils peuvent être utilisés ? La Loi sur la marine marchande du Canada, qui régit les eaux navigables, n'est pas utile dans ce contexte. La Loi remonte au début du siècle et n'a pas été conçue pour protéger l'environnement – son but premier est de protéger les droits des navigateurs et de minimiser les obstacles à la navigation. La Loi rend également très difficile pour une administration locale d'obtenir l'approbation fédérale d'un nouveau projet de règlement – jusqu'à cinq ans entre le moment où la demande est faite et celui où elle pourrait être approuvée.

Néanmoins, la Coalition pour une navigation responsable et durable a été officiellement créée en septembre 2018 à Saint-Faustin-Lac-Carre, au Québec. Nous les saluons et suivrons leurs progrès avec intérêt. Entre-temps, l'Association PSLI continuera d'interdire la mise à l'eau de bateaux de type « wake boat » sur les sites qu'elle contrôle et encourage fortement ses résidents à n'utiliser que des embarcations traditionnelles pour la navigation de plaisance.

La saison de pêche est ici !

Il n'y a rien de mieux qu'une journée de pêche – mais seulement si vous avez votre licence et connaissez les règlements ! Pour vérifier les exigences du Québec pour la pêche sportive dans notre région (Zone 10), visitez à www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/peche-sportive/zones-periodes/zones-de-peche/zone-10.

Les licences peuvent être achetées à Val-des-Monts au Marché Richelieu, 1732, route du Carrefour ; J.B. McClelland et Fils Marchands Généraux, 36, chemin du Pont ; and Marché Alimentaire R. Tessier Inc., 1019, route Principale.

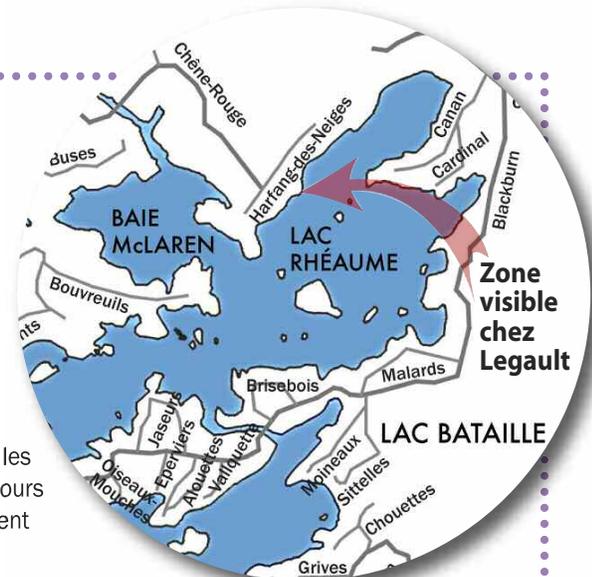


Dégel du Lac Rhéaume 2019

Cette année le dégel sur Rhéaume Nord s'est fait samedi le 5 mai, un jour plus tôt que l'an dernier. Remarquablement, c'est 13 jours plus tard que la moyenne du 22 avril et cela tombe un jour à court du record des dernier 26 ans pour le dégel le plus tard.

Notre petit échantillon de données de 26 ans est beaucoup trop petit et trop local pour en tirer des conclusions sur le changement climatique. Néanmoins, la tendance révisée indique une inclinaison plus raide dans la direction de dégels de plus en plus tard. Bien qu'il reste à voir si cette tendance se poursuivra dans le futur, si elle est maintenue, cela signifierait un refroidissement et non un réchauffement. Cependant, les données révisées montrent maintenant un écart-type de 8,0 jours, par rapport à 7,7 jours l'an dernier. Ceci est un indicateur de la volatilité annuelle croissante qui est pleinement compatible avec les attentes de la meilleure science du changement climatique.

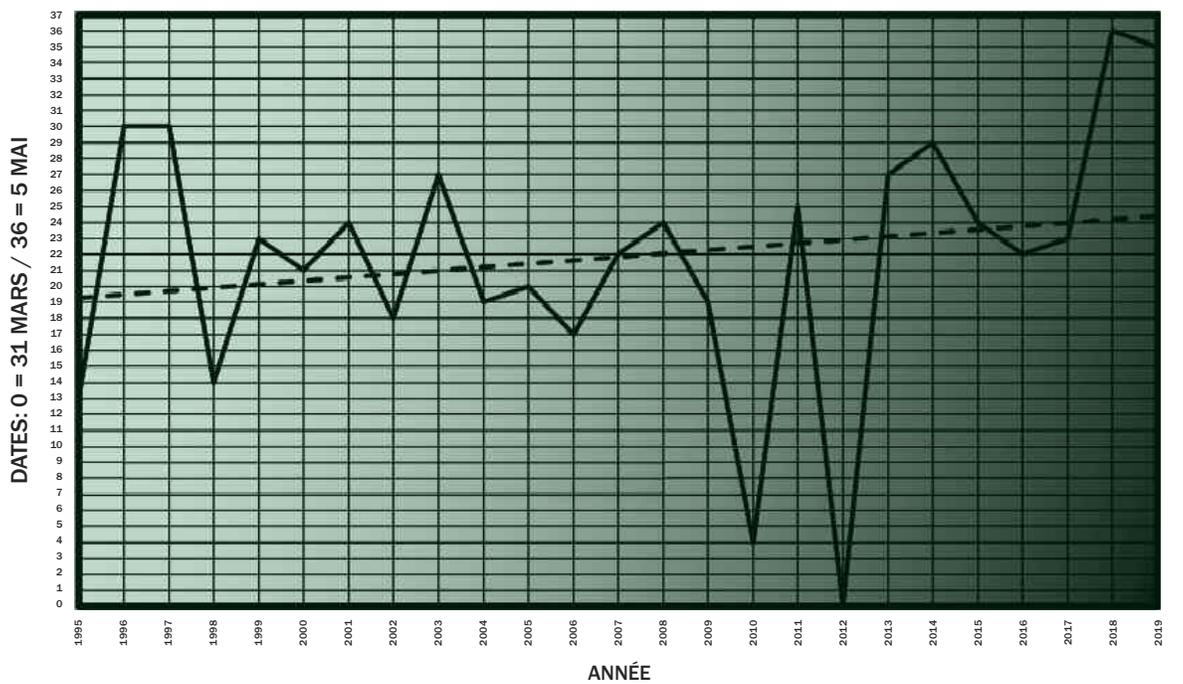
Pour en savoir plus sur nos méthodes de suivre le dégel annuel, consultez le bulletin d'information de la PSLI pour les années précédentes sur le site Web du PSLI : www.psl.ca/about-psli. – Richard et Lynn Legault, le 19 mai 2019



Dégel du Lac Rhéaume 2019

DATES DE DÉGEL

| | |
|-----------|----|
| 1994..... | 27 |
| 1995..... | 13 |
| 1996..... | 30 |
| 1997..... | 30 |
| 1998..... | 14 |
| 1999..... | 23 |
| 2000..... | 21 |
| 2001..... | 24 |
| 2002..... | 18 |
| 2003..... | 27 |
| 2004..... | 19 |
| 2005..... | 20 |
| 2006..... | 17 |
| 2007..... | 22 |
| 2008..... | 24 |
| 2009..... | 19 |
| 2010..... | 4 |
| 2011..... | 25 |
| 2012..... | 0 |
| 2013..... | 27 |
| 2014..... | 29 |
| 2015..... | 24 |
| 2016..... | 22 |
| 2017..... | 23 |
| 2018..... | 36 |
| 2019..... | 35 |



Moyenne 22.0 | Médiane 23.0 | Ecart Type 8.0

Jeu-questionnaire rapide : connaissez-vous la signification de « Lune Bleue » ?

Voici une question à choix multiples pour les observateurs du ciel
Que signifie l'expression populaire « Lune Bleue » ?

- La troisième pleine lune en toute saison où il y a quatre pleines lunes.
- La deuxième pleine lune du même mois..
- Un événement très rare où les cendres et la poussière d'un volcan ou d'un feu de forêt donnent à la Lune un aspect bleu.
- Les réponses A, B et C sont toutes vraies.
- Les réponses A, B, C et D sont toutes fausses. Voir page 10 pour la bonne réponse !





« SUR LA ROUTE » AVEC PSLL

Lorsque nous regardons la carte de l'Association de nos neuf lacs (à la page 3 de ce bulletin), nous voyons une toile d'araignée de routes, la plupart privées et certaines municipales. On demande souvent à l'Association : « Qui entretient les routes ? Ils ont besoin d'être réparés – qui dois-je appeler ? ».

La réponse pour les routes municipales est claire – nos taxes paient pour l'entretien de ces routes. La réponse pour les chemins privés est également claire – le Code civil du Québec stipule que les usagers de la route sont responsables de leur entretien. UTILISATEUR PAYEURS. C'est pourquoi PSLL a depuis longtemps un programme d'aide à ses membres pour les aider à couvrir les coûts d'entretien des routes. Les détails de ce programme se trouvent sur notre site Web, www.psl.ca. Les « comités de routes » géré par des bénévoles peuvent demander une aide mineure pour les coûts de réparation (gravier, nivellement, ponceaux - mais pas le déneigement hivernal) des routes qui appartiennent à l'Association et dont la majorité des propriétaires sont membres de l'Association. L'Association continue également de payer et est responsable de toutes les taxes et assurances pour les routes dont elle est propriétaire.

Une autre question qui se pose est « Pourquoi la municipalité ne s'approprie-t-elle pas de ces chemins privés pour que ce ne soit plus un fardeau pour l'Association? Comme d'habitude, ce qui semble être une question simple ne donne pas une réponse simple. Un coup d'œil rapide à la "toile d'araignée" des petites routes sur la carte de notre Association et une promenade le long des routes établies il y a 50 ans par le promoteur original montrera de très petits lots et une concentration serrée de chalets/maisons - des propriétés riveraines qui ne seraient pas approuvées aujourd'hui. Par conséquent, si les normes municipales actuelles en matière de largeur de route avec servitudes des deux côtés devaient être superposées sur ces routes, elles empièteraient considérablement sur les propriétés et les maisons existantes. Certaines propriétés seraient coupées en deux ou disparaîtraient.

M. Claude Bergeron, notre conseiller et résident de notre domaine, nous a expliqué qu'en plus de la perte de propriété que subiraient certains de nos propriétaires, cette perte devrait être couverte par des frais d'expropriation à titre de paiement aux propriétaires et des millions de dollars en frais de construction seraient nécessaires pour mettre ces chemins aux normes municipales. Ce n'est pas une priorité pour la municipalité qui doit, de droit, se concentrer sur l'entretien des routes existantes sous sa responsabilité et sur l'expansion des routes là où la circulation et le développement l'exigent. Les millions qui seraient nécessaires pour "municipaliser" nos routes ne sont pas prévus dans le budget ni dans les plans à long terme.

C'est très bien pour l'Association PSLL. Nous préférons maintenir l'atmosphère « bucolique et rustique » de nos lacs - nous ne voulons pas encore être la « banlieue » ! Que la paix et la tranquillité de la nature l'emportent. Mais cela signifie aussi que si la route que vous utilisez pour accéder à votre propriété doit être améliorée, ramassez votre pelle, appelez votre voisin avec une pelle, appelez les fournisseurs locaux de gravier et passez un week-end à aider. C'est la « voie communautaire ».



NOUVELLE SIGNALISATION PSLL

Lors des deux dernières AGA, les membres ont demandé si l'Association pouvait peut-être remplacer les vieux panneaux en bois pourri de PSLL aux principales intersections. Lorsque Jens, le trésorier de l'association, a appris que son ancien patron était maintenant le PDG du plus grand fabricant de panneaux de signalisation en Allemagne, il l'a contacté. Au printemps de cette année, Jens et le trésorier Jeff ont finalement pu installer les panneaux après le long hiver.

Au même moment, un groupe de bénévoles du lac Rhéaume dirigé par Scott Windsor a décidé de repeindre l'ancienne enseigne du domaine Chêne Rouge. Bon travail, tout le monde !

« Lune Bleue » (à partir de la page 9) La bonne réponse est D.

Le magazine *Sky & Telescope* et Wikipedia acceptent tous deux les trois définitions données dans les réponses A, B et C.

L'invention de l'idée d'une Lune Bleue est attribuée à Henry Porter Trefethen (1887 - 1957), éditeur du *Maine Farmers' Almanac*. Il a utilisé la définition de la « troisième pleine lune en une saison ». C'est ce qu'on appelle la règle du Maine pour désigner les Lunes Bleues. Une corruption ultérieure de l'idée de Trefethen nous a donné la définition de la « deuxième pleine lune en un mois », qui est de loin la plus populaire de nos jours. La troisième définition exige une situation où les conditions atmosphériques sont parfaites, avec beaucoup de poussière et de cendres volcaniques ou de feu de forêt à haute altitude. La lune peut alors devenir bleue. C'est un événement très rare et imprévisible, et la lune n'a pas besoin d'être pleine. Il s'agit d'un phénomène météorologique sur terre qui n'a rien à voir avec la lune.

Voir ces liens : Wikipédia : https://en.wikipedia.org/wiki/Blue_moon/

Sky & Telescope 2006 : <https://www.skyandtelescope.com/observing/celestial-objects-to-watch/what-is-a-blue-moon/>

– Richard Legault, le 19 mai 2019

PERLES CACHÉES DE VAL-DES-MONTS

Nous connaissons tous Val-des-Monts, la municipalité où nous passons une grande partie de notre temps libre, comme une terre de lacs et de forêts idylliques, remplie de merveilles de la nature et de voisins extraordinaires. Cependant, il y a une autre facette de Val-des-Monts, remplie d'histoires et d'histoires incroyables et même de mystères. En voici un exemple :



Le bulletin de l'an dernier présentait un reportage sur le seul monastère bouddhiste de Val-des-Monts, dans notre quartier ! Le bouddhisme, cependant, n'a pas été la première religion à appeler cet endroit idyllique chez elle. Montez jusqu'au terrain principal du monastère, situé au 11 chemin Katimavik, tout près de la route du Carrefour, et jetez un coup d'œil dans les arbres, et vous aurez un aperçu du passé de la propriété.

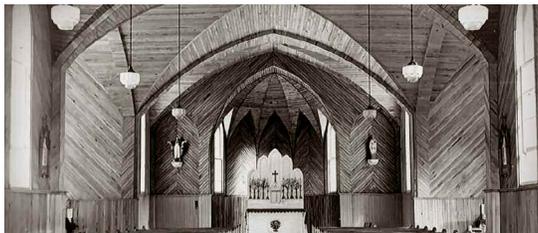


Au début des années 1900, un ordre catholique appelé les Oblats possédait la propriété, qui servait de retraite religieuse - plus de 300 membres venaient ici l'été pour adorer, méditer, faire du canot et faire de la randonnée sur le magnifique lac McGregor. Les prêtres eux-mêmes ont construit des bâtiments, des chemins et des routes qui existent encore aujourd'hui sur le terrain.



Le « joyau de la couronne » était la chapelle en bois. C'est maintenant barricadé,

mais cette première photo de l'intérieur (ci-dessous) montre à quel point il était magnifique. Sur le flanc de la colline qui entoure la chapelle, les prêtres ont construit des stations de la croix. La dernière et la plus grande



croix était haute de trois arbres et on pouvait la voir de toute la campagne avoisinante. Le temps a surtout érodé les sentiers, mais les randonneurs peuvent

encore trouver des marches en pierre et des morceaux de bois d'œuvre, du fil de fer et des clous tombés des croix qui marquaient le sentier.



À gauche : La première incarnation de la propriété au 11 chemin Katimavik, près de la route du Carrefour, qui a été, à divers égards, une retraite catholique, un camp d'éducation pour enfants et, plus récemment, un monastère bouddhiste.

En 1968, l'Ordre a vendu la propriété à un professeur, Louis-Charles Veilleux, qui a fondé et dirigé le Camp Katimavik, un centre éducatif pour enfants. Pendant 25 ans, les enfants sont venus de partout pour apprendre à nager, faire de la voile, de la randonnée et même monter à cheval. Malheureusement, lorsque la municipalité a exproprié le terrain pour construire la route du Carrefour, le camp a dû fermer parce qu'il était trop dangereux pour les campeurs de traverser la route très fréquentée pour se rendre au lac.

Le camp a fermé ses portes en 1990 et la propriété a été réincarnée en monastère bouddhiste Pho Da Son que nous voyons aujourd'hui. Cependant, la chapelle d'origine est toujours adjacente au terrain du monastère et est actuellement en vente. Il sera intéressant de suivre le prochain chapitre de sa longue et riche histoire.



Avec des photos et du texte supplémentaires gracieuseté de Mike Haslett, Global TV News. Photo de la chapelle extérieure : TripAdvisor.

CHALET ENCOMBRÉ ? FAITES DE L'ESPACE - FAITES UN DON ! Ces articles inutilisés, non désirés ou devenus trop grands pour prendre de la place dans votre chalet peuvent faire beaucoup pour rendre la vie meilleure pour les autres. Le magasin d'aubaines Perkins (La Friperie) est situé dans l'édifice Curé-Amédée-Allard, tout près de l'église Saint-Antoine-de-Padoue, au cœur de Perkins. Déposez les objets (sauf les meubles) dans le hangar à l'arrière de l'église tous les jours de la semaine, même la nuit ! Vos dons et vos achats seront versés au Centre de ressources communautaires de l'Église, un organisme sans but lucratif qui vient en aide aux familles dans le besoin. **LA FRIPERIE, 1, chemin Saint-Joseph, Perkins, 819 671-8224**, est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 15h00.

ENSEMENCEMENT

L'empoisonnement est un service important pour nos membres et le financement est partagé entre l'allocation budgétaire de l'Association et les contributions privées des pêcheurs de nos lacs. Nous travaillons à déterminer la répartition et l'évolution de l'effectif, aura d'autres nouvelles d'ici l'AGA.

Le Comité de l'environnement continue de contrôler et de gérer l'empoisonnement dans nos lacs. Il y a un risque de dommages à l'environnement si des individus apportent des poissons de l'extérieur des lacs. Des plantes et des organismes aquatiques envahissants peuvent être accidentellement introduits dans nos eaux et dévaster l'écologie de nos lacs, sans parler de la valeur de votre maison et de votre chalet. Au Québec, différents types d'appâts peuvent être utilisés pour attraper le poisson. Toutefois, certaines restrictions s'appliquent à l'utilisation et à la possession de certains types d'appâts. Les poissons appâts vivants (qui comprennent les poissons, mollusques, crustacés - p. ex. crevettes, écrevisses - et les animaux marins et leurs parties - p. ex. oeufs, sperme, œufs, œufs, œufs, frai, larves, naissain ou progéniture de ces animaux) sont interdits en tout temps au Québec. Les vers de terre, les sangsues et les grenouilles ne sont pas considérés comme des poissons appâts, et leur utilisation comme appâts est donc autorisée, sauf indication contraire.

ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Le comité de l'environnement et d'autres bénévoles ont terminé les tests de niveaux de phosphate dans nos lacs en mai 2019. Des essais de contamination par *E. coli* ont eu lieu en août 2018. Dans l'ensemble, les résultats pour nos lacs continuent d'être très bons. Les résultats détaillés pour tous les sites d'essai sur les neuf lacs seront distribués à l'AGA et sont également disponibles sur notre site Web, www.psl.ca. Si vous avez un bateau et que vous êtes prêt à aider avec les tests d'eau, faites le nous savoir à info@psl.ca.

DISTRIBUTION ANNUELLE D'ARBRES GRATUITS

Au printemps 2019, par l'intermédiaire de la Fédération des lacs de Val-des-Monts, la distribution d'arbres (jeunes pousses) a été réalisée encore une fois. Si certains d'entre vous êtes intéressés à obtenir des arbres gratuitement pour reboiser vos rives au printemps prochain, des informations pour commander seront affichées sur notre site Web. La disponibilité des essences d'arbres varie d'une année à l'autre.

– *Chris Hemmingway, co-président, comité de l'environnement*

AVEZ-VOUS VU L'UNE DE CES ESPÈCES ?

Soyez un partisan de la science et aidez-nous dans ce projet de recherche ! La Fédération des lacs de Val-des-Monts a besoin de votre aide pour enrichir sa base de données sur la faune de la région de Val-des-Monts.

Avez-vous observé l'une de ces espèces dans notre région au cours des dernières années ? Veuillez envoyer vos observations par courriel à federationlacsvaldesmonts@gmail.com, en vous assurant d'inclure, si possible, la date, le lieu et une photo.



TRUITE GRISE, TOULADI



TRUITE ROUGE, ÔMBLE CHEVALIER



GRENOUILLE DES MARAIS



TORTUE DES BOIS

COULEUVRE TACHETÉE (ci-dessous, photo du centre)



COULEUVRE À COLLIER (à gauche);



COULEUVRE D'EAU (à droite)



COLLECTE DE DÉCHETS : FAITES VOTRE PART !

RÈGLEMENT MUNICIPAL 820-18 : À compter du 30 juin 2018, tous les résidents devront utiliser une poubelle roulante d'une capacité maximale de 360 litres (comme le modèle illustré à droite), disponible dans les quincailleries. Il est illégal de garder, sur votre propriété ou le long des chemins municipaux, des poubelles anciennes qui ne peuvent être utilisées pour la collecte des ordures, ce qui peut entraîner des amendes. Les déchets seront ramassés toutes les deux semaines, en alternance avec les matières recyclables.

COLLECTE DES ORDURES ET MATIÈRES RECYCLABLES : Pour plus d'information sur la collecte des déchets et du recyclage, ainsi que sur ce qu'il faut recycler et comment le faire, allez à www.psl.ca/municipal-news ou consultez ces sites : www.tricentris.com ; www.val-des-monts.net ; ou contactez Les Services Sanitaires Richard Lanthier au 819 664-2469. Pour connaître l'horaire de collecte par date et par route, rendez-vous à www.val-des-monts.net/14-hygiene-du-milieu.



CONNAISSEZ-VOUS LES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX ?

RÉGLEMENTATION INCENDIE

Depuis le 8 avril dernier, le Service de sécurité incendie effectue des visites résidentielles dans les districts 1, 2 et 3 (notre région) dans le cadre de son programme de prévention des incendies. Au cours de leurs visites, les pompiers vérifient la conformité des résidences aux règlements municipaux en vue de l'émission 16-RM-05 - pour adopter des mesures de prévention des incendies:



Ils s'assurent que :

1. Au moins un détecteur de fumée est présent à chaque étage.
2. Au moins un avertisseur de monoxyde de carbone homologué est installé dans chaque résidence unifamiliale ou dans chaque habitation, lorsqu'un appareil à combustion est installé à l'intérieur de la résidence ou lorsqu'un garage de stationnement est situé à l'intérieur de la résidence (intégrée ou contiguë) et lorsque ce garage fait partie intégrante de la résidence ou du logement.
3. Un extincteur à poudre portatif ABC de 2,2 kg (5 lb) est présent.
4. Un dégagement d'un mètre est maintenu autour du tableau électrique.
5. Votre numéro civique est visible depuis la voie de circulation.
6. Le ramonage des cheminées se fait au moins une fois par an.

Nous vous rappelons que les permis de brûlage (un mètre et plus) et les permis de feux d'artifice (obligatoires en tout temps) sont disponibles à la municipalité. La meilleure façon de combattre le feu est la prévention.

SÉCURITÉ INCENDIE

Les soirées d'été autour du feu sont un moment à savourer. Mais.... Avez-vous votre permis pour pouvoir faire des feux à ciel ouvert ?

Conformément à l'article 10.2 du règlement 16-RM-05 pour édicter des normes relatives à la sécurité incendie, les feux à ciel ouvert sont permis sous certaines conditions, comme l'approbation préalable d'un permis de brûlage émis par la municipalité. Permis de brûlage : 15 \$, valide pour une période de 30 jours.

Selon les conditions météo, les feux peuvent être interdits. Pour savoir si c'est le cas, vous pouvez consulter le site Web de la Municipalité, www.val-des-monts.net, ou vérifier la signalisation routière de la SOPFEU présente sur le territoire de la municipalité.



ABRIS TEMPORAIRES

Les abris temporaires ne sont autorisés qu'entre le 15 octobre et le 15 avril. La municipalité a inclus ces renseignements dans le compte de taxes des propriétaires fonciers et elle a l'intention d'appliquer cette décision et d'imposer des amendes substantielles.

Rappelez-vous que l'ignorance de la loi n'est pas une excuse !

Faits sur le Huard Plongeur : Le Huard Plongeur peut plonger jusqu'à une profondeur de 200 pieds, pour une durée maximale de cinq minutes, à la recherche de nourriture. Ils trouvent leur proie à vue et préfèrent les lacs clairs où ils peuvent repérer leur proie dans l'eau. Les huards ne portent leurs fameux yeux rouges qu'en été. On pense que la coloration rouge l'aide à identifier d'autres huards de loin, et peut même les aider à identifier d'autres huards et aide l'oiseau à voir sous l'eau. En hiver, les yeux deviennent ternes. Le placement des pattes d'un huard à l'arrière du corps signifie qu'il ne peut pas facilement marcher sur la terre ferme. Cette difficulté est l'une des raisons pour lesquelles un nid de huard est construit juste à côté de l'eau. Les huards mâles sont responsables du choix du territoire de nidification et défendent leur territoire de façon agressive contre les autres huards. Le Huard Plongeur préfère construire son nid dans des endroits complètement entourés d'eau, comme les îles ou la végétation émergente.



Membres du PSLL: Veuillez mentionner à nos annonceurs que vous avez vu leurs annonces dans ce bulletin.



VAL-DES-MONTS

CLAUDE BERGERON
Conseiller municipal
District 3

1, route du Carrefour
Val-des-Monts
(Québec) J8N 4E9

TÉL. : 819 671-0501
CELL. : 819 962-4638 **TÉLÉC. :** 819 457-4141
claudebergeron@val-des-monts.net



**Pharmacie
François Éthier**

AFFILIÉE À :



1797, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 7M7

Téléphone : (819) 671-7171
Sans Frais : 1 866 291-7171
Télécopieur : (819) 671-7121
francois.ethier@familiprix.com

François Éthier, pharmacien

**DÉNEIGEMENT
TRANSPORT**

- Déneigement • Transport • Gravier
- Sable • Top-Soil • Entretien de chemin
- Snow-plowing • Transport • Gravel
- Sand • Top-Soil • Road Maintenance




MARCEL
819-671-3557

**1499-B, Route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 5B5**



**Puisatier
Carol Carrière**

815, Principale
Val-des-Monts, Québec
J8N 4E3

Carol Carrière
Propriétaire

819 457-1170
819 360-5853

carolcarriere@bell.net
RBQ 8328 674051

**Marché
Richelieu**

Complice de votre quotidien

1732 Route du Carrefour, Val-des-Monts (QC) J8N 7E9 | 819 671-2282

Vert Nature
Paysagiste - Landscaping



**Spécialiste des bandes riveraines
Riparian Strip Specialist**

www.Vert Nature.Biz
613-612-8378

Paysagiste
CERTIFIÉ




Montée Paiement
740, Montée Paiement, Gatineau (Qc) J8R 4A3
T: 819 669-9477 F: 819 669-2744

Val-des-Monts
1797, Route du Carrefour, Val-des-Monts (Qc) J8N 7M7
T: 819 671-4488 F: 819 671-1027

Cantley
415, Montée de la Source, Cantley (Qc) J8V 3B5
T: 819 827-0390
th2630@hotmail.com

**Lina Roberge
Benoît Charette**
[propriétaires]



Membres du PSSL: Veuillez mentionner à nos annonceurs que vous avez vu leurs annonces dans ce bulletin.



DÉPANNÉUR
La Villa

Gilles et Mireille Bernard
Propriétaires

819 671-2621

1428, ROUTE DU CARREFOUR, VAL-DES-MONTS, Qc J8N 5B5



- Mécanique générale
- Vente et installation de pneus
- Achats et vente d'autos usagées
- Alignement 3D
- Air climatisé

1835, Rte du Carrefour, Val-des-Mont, QC J8N 7M6
Tel : 819 671 3388 Fax : 819 671 3380



ALIA
CONSTRUCTION
RBQ 8282-6751-29

CONTRACTEUR GÉNÉRAL CONTACTOR

Rénovations et maisons neuves
Renovations and Custom Built Homes

Ray Cheslock
Phone: 819.457.4542
Cell: 819.775.0556
Fax: 819.457.4403
raycheslock@aliaconstruction.ca

CMMTG
Corporation des maîtres
membres en registre
du Québec

www.aliaconstruction.ca

ANNONCEZ AVEC PSSL !



En plaçant une annonce dans notre newsletter, vous atteindrez plus de 300 propriétaires dans le domaine de Perkins-sur-le-lac à Val-des-Monts ; informer plus de 1 000 lecteurs de la région de vos biens et/ou services ; apparaître dans la version en ligne en couleur du bulletin sur le site Web de l'Association, psll.ca ; et appuyer votre région en appuyant notre Association. En prime, les annonceurs peuvent avoir leurs cartes d'affaires et/ou leur matériel promotionnel disponibles lors des principales activités de PSSL, telles que l'assemblée générale annuelle en juillet et les régates annuelles d'août. Contactez Jens à jensurban@gmail.com pour les tarifs, les délais et autres informations.

VOTRE ADHÉSION EST IMPORTANTE ! À ce moment-ci de l'année, l'Association Perkins-sur-le-lac sollicite votre appui financier par une cotisation annuelle de 45 \$. ➔ **S'IL VOUS PLAÎT REMPLIR ET RETOURNER LE FORMULAIRE D'ADHÉSION SUR LA PAGE SUIVANTE ET LE RETOURNER AVEC VOTRE PAIEMENT, OU VOUS POUVEZ TROUVER LE FORMULAIRE ET PAYER EN LIGNE SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION, www.psll.ca.**

Voici une liste de certaines activités que nous ferons pour vous durant cette année :

- effectuer de minutieuses analyses des eaux de nos lacs soit é-coli et phosphates (depuis 2002),
- faire l'ensemencement des lacs (depuis 1989),
- participer à plusieurs associations à caractère environnemental telles que la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM), lesquelles discutent de problèmes régionaux et provinciaux et font la promotion de réglementation,
- fournir des subventions pour l'entretien des chemins privés de notre domaine (ces chemins assurent l'accès à la majorité des résidences),
- encourager l'aménagement riverain et forestier, surveiller activement et promouvoir fortement la protection de l'environnement et de la valeur économique de nos propriétés,
- faire la promotion de la sécurité nautique et de la réglementation de la vitesse,
- faire l'entretien de la plage du lac Bataille et gérer la mise à l'eau des embarcations des membres en contrôlant l'accès et en prévenant l'infiltration d'organismes dangereux,
- assurer la représentation juridique pour la protection de propriétés collectives,
- organiser des activités sociales pour encourager camaraderie entre nos membres.

PSSL est reconnaissant de votre appui continu. Tous les propriétaires jouissent de tout cet éventail de bénéfices offerts par l'Association. Veuillez encourager un voisin ou un résident qui n'est pas membre à se joindre au nombre croissant de membres qui nous aident à réaliser notre mission. Pour plus de renseignements, consultez www.psll.ca.



2019

ADHÉSION ET RENSEIGNEMENTS

S'il vous plaît remplir et retourner avec le paiement à :

Association Perkins-sur-le-lac

604 chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6K4

Ou visiter www.pssl.ca pour la formulaire et les options de paiement en ligne.

A. RÉSIDENCE (ADRESSE POSTALE)

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse

Téléphone

Ville

Province

Code postal

Courriel

B. RÉSIDENCE ESTIVALE

N° civique, Nom du chemin

Lac

Téléphone



ADHÉSION : Oui (chèque de 45 \$ payable à l'ordre de : Association PSLL) Non (Pas à ce moment-ci)

C. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Je désire recevoir le Bulletin d'information SEULEMENT par courriel I'd like to receive correspondence in English

SVP, veuillez changer mon adresse comme suit :

Nom de famille

Prénom(s)

Adresse

Téléphone

Ville

Province

Code postal

Courriel

Je voudrais porter à votre attention le(s) sujet(s) suivant(s) :

AVIS DE CONVOCATION MEETING NOTICE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le dimanche 21 juillet 2019
09h30 à 12h30
Centre communautaire J.A. Perkins
Salle J.A. Perkins
17, chemin du Manoir
Val-des-Monts (QC)



ANNUAL GENERAL MEETING

Sunday, July 21, 2019
9:30 am to 12:30 pm
J.A. Perkins Community Centre
J.A. Perkins Room
17 chemin du Manoir
Val-des-Monts, QC

L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 22 juillet 2018
3. Rapport de la présidente et Recommandations
4. Rapport du trésorier
 - 4.1 Les états financiers 2018
 - 4.2 Le budget provisoire 2019
5. Rapports des comités
 - 5.1 Communications
 - 5.2 Titre de propriétés et litiges
 - 5.3 Environnement
 - 5.4 Adhésion
 - 5.5 Récréation et activités sociales
6. Élection des membres du Conseil d'administration
7. Varia

PROPOSED AGENDA

1. Approval of the Agenda
2. Approval of the July 22, 2018 Annual General Meeting Minutes
3. President's Report and Recommendations
4. Treasurer's Report
 - 4.1 2018 Financial Statements
 - 4.2 Projected 2019 Budget
5. Committee Reports
 - 5.1 Communications
 - 5.2 Property Holdings and Issues
 - 5.3 Environment
 - 5.4 Membership
 - 5.5 Recreation and Social Activities
6. Election of the Board of Directors
7. Other Business

PLEASE NOTE: FINANCIAL AND MEMBERSHIP INFORMATION WILL BE AVAILABLE AT THE AGM AND ON THE ASSOCIATION WEBSITE, www.psll.ca. / VEUILLEZ NOTER: L'INFORMATION FINANCIÈRE ET L'ADHÉSION SERONT DISPONIBLES À L'AGA ET SUR LE SITE WEB DE L'ASSOCIATION, www.psll.ca.

SVP APPORTER CET ORDRE DU JOUR À L'ASSEMBLÉE / PLEASE BRING THIS AGENDA TO THE MEETING

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD OF DIRECTORS 2019

Mandat des membres du Conseil d'administration

PRÉVISION DE ROTATION

Tous les directeurs seront élus par les membres à l'Assemblée générale annuelle. Tous les mandats ont une durée de deux (2) ans. Afin d'avoir une continuité, la ou le président(e) et la ou le secrétaire seront élus une année et la ou le vice-président(e) et la ou le trésorier(ière) l'année suivante. Tous les mandats peuvent être renouvelés à la fin du terme. Les postes en élection sont indiqués par un **X**.

Terms of Office for Members of the Board

PROVISION OF ROTATION

All Officers shall be elected by the members at the Annual General Meeting. All mandates are for a period of two (2) years. The President and Secretary shall be elected in one year and the Vice-President and Treasurer elected the following year to ensure continuity. All terms will be renewable at the end of the mandate. Open election positions are marked with an **X**.

| COMITÉ EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE | | EN ÉLECTION IN ELECTION | DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE |
|---|---------------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| Présidente / President..... | Constance Hudak | X | Juillet / July 2019 |
| Vice-président / Vice-President | Alain Mercier | | Juillet / July 2018 |
| Secrétaire / Secretary..... | Jens Urban | X | Juillet / July 2019 |
| Trésorier / Treasurer | Jeff Hannah | | Juillet / July 2018 |
| REPRÉSENTANT(E)S DES LACS LAKE REPRESENTATIVES | | EN ÉLECTION IN ELECTION | DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE |
| BATAILLE (3) | Elaine Carisse | X | Juillet / July 2019 |
| | Luc Fournier | X | Juillet / July 2019 |
| | Shane Livingstone | | Juillet / July 2018 |
| | John Smart | X | Juillet / July 2019 |
| RHÉAUME (3) | Tony Bernard | X | Juillet / July 2019 |
| | Richard Legault | X | Juillet / July 2019 |
| | Laurent Roy | | Juillet / July 2018 |
| | John Smith | X | Juillet / July 2019 |
| BARNES (1) | Flamur Canaj | X | Juillet / July 2019 |
| | Clayton Devine | | Juillet / July 2018 |
| DES ÉPINETTES (1) | Doug Holden (1 an / year) | X | Juillet / July 2019 |
| TRUITE | Chris Hemmingway | | Juillet / July 2018 |
| LOUISE | André Cossette | | Juillet / July 2018 |
| MASKINONGÉ (1) | Vacant (2 ans / years) | X | Juillet / July 2019 |
| CORRIGAN (1) | Paul Chedore | X | Juillet / July 2019 |
| CHEVREUIL (1) | Vacant (2 ans / years) | X | Juillet / July 2019 |